Fascicules N° 120 - 121 - 122
1er Semestre 2004

ISSN 0220-3543

G.R.E.C.

Clermont-l'Hérault - Chapelle N-D de Gorjan
(début XXème siècle)

Bulletin du Groupe de Recherches et d'Etudes du Clermontais

(Revue culturelle de la Moyenne Vallée de l'Hérault)

Le meunier du Vernoubrel

ou "*Lou raubaïre raubat*", le voleur volé

La fin d'un bel après-midi de juillet 1712 voit Albin PÉROTTE descendre lentement les pentes du Mont Caussil où il vient, la journée durant, de mener paître son troupeau de brebis.

Le Mont Caussil, c'est son lieu de pâture favori.

Il a coutume de s'y rendre souvent car l'herbe y est abondante et variée; outre, du haut de son sommet, il peut dominer le paysage et apercevoir vers l'est les villages de **Brénas**, de **Basse** et même par beau temps, tout là-bas dans la plaine toute rouge du **Salagou**, le clocher de **Salasc** village où il possède quelque famille. Vers l'ouest, du côté où il se dirige maintenant, il a devant lui, les bourgs de **Valquières**, de **Dio** et par-delà, il devine le col qu'il emprunte pour se rendre au marché de **Bédarieux**, une petite ville au pied des **Cévennes** méridionales.

Ses yeux gris, clignant sous l'effet d'un soleil encore vif, distinguent en remontant le vallon où coule le ruisseau du Vernoubrel, le petit *mazage* [1] de **Vernazoubres** blotti au bas de la *serre* [2] de la Badine, à peine à un quart de lieue d'ici.

C'est là que ce soir il rentrera son troupeau et qu'il procédera à la traite des brebis avec le lait desquelles il fabriquera ses délicieux *pélardons* [3] qu'il ira vendre sur les marchés des bourgs d'alentour.

Pour lors Albin PÉROTTE, suit à pas lents ses brebis qui avancent en broutant les herbes comme si elles n'en avaient pas pris tout leur saoul là-haut sur le Mont Caussil; il s'arrête de temps à autre pour laisser une de ses bêtes grimpée sur un arbousier grignoter quelque jeune pousse au bout de ses branches.

Alors Albin s'appuie sur son bâton et il contemple tranquillement la nature qu'il sillonne depuis plus de trente ans avec son troupeau. Il en connaît les moindres détails et aussi les plus petits recoins là où il sait que ses pièges à grives ou ses lacets à lapins fonctionneront à merveille.

Son regard se porte maintenant sur **Vernazoubres** : il discerne nettement la Marie-Jeanne, sa belle-sœur, qui remonte chez elle portant à bout de bras deux gros seaux remplis à la source qui sort près du lavoir; plus loin, c'est le petit Justin, un gamin de dix ans qui ramène ses trois porcs qui ont passé la journée à chercher des restes de glands et de châtaignes dans les bois de **Montbringuet**.

Sur la route menant à **Valquières**, dont dépend **Vernazoubres** , il reconnaît la tache noire du prieur Jean SICARD, lequel regagne sa cure, tout en lisant son bréviaire, après avoir fait une visite à une de ses ouailles, peut-être le vieux Marcellin SEYDOUX qui s'en va lentement de la poitrine.

Accrochés aux pentes du vallon, les champs, disputés à la garrigue toujours envahissante, ondoient sous la brise du vent d'autan courbant les épis des céréales promettant une ample récolte. Certains des cultivateurs ont d'ailleurs commencé les moissons et Albin les voit s'activer ramenant dans leurs charrettes les gerbes prêtes à être traitées sur l'aire de battage pour en extraire les grains destinés à passer entre les meules du moulin.

Albin, lui aussi, doit se mettre à fauciller ses champs et ce, dès demain de bonne heure; il se rendra en haut du *mazage*, sur le chemin menant à l'ermitage de **Saint-Amans**, où il possède deux terres à blé bien exposées.

Après la moisson et le battage, juste l'affaire de deux journées, il portera son grain à moudre au "*mouline à bled*" [4].

Justement, comme il passe sur le chemin dominant le Vernoubrel, là où les deux moulins à blé de Germain RESTOUX fonctionnent grâce à l'eau du ruisseau, il aperçoit le meunier ayant quitté ses "*moulaux*" [5] pour aller quérir dehors un sac de grains dont il va moudre le contenu.

©Groupe de Recherches et d'Etudes du Clermontais (G.R.E.C.) : https://etudesheraultaises.fr (Tous droits réservés)

Albin PÉROTTE, collant ses mains en porte-voix, s'adresse au meunier :

"Hé, Germain, quand faudra-t-il que je t'amène mes quatre sacs de blé?"

L'autre, se retournant et plaçant sa main en abat-jour pour mieux distinguer celui qui l'interpelle, réplique :

"Qui m'appelle ? Ah, c'est toi Albin, salut! Pour ton blé, descends-le moi dans trois jours car il me faut absolument finir ces sacs-là, ce qui va me faire travailler toutes ces nuits. Alors tu peux prendre ton temps. *Adiou*".

"J'y serai comme tu l'as dit!' lance Albin PÉROTTE qui ne peut s'empêcher d'ajouter pour lui-même "Espèce de grand voleur de meunier!".

Voleurs, les meuniers en avaient bien la réputation autrefois et l'on disait d'eux : "*Lo qu'es al molin engrana*" [6] ou encore "*Podes cambiar de molinièr, cambiaras pas de volu*" [7].

En effet, pour moudre le grain, le meunier demande la *punhéira*, nom du prélèvement légal représentant environ le cinquième du blé moulu.

En fait, il est reconnu que le meunier a coutume d'en ponctionner beaucoup plus, d'où l'enrichissement facile de nombre de gens de cette corporation.

Albin PÉROTTE tout en avançant, se prend à se remémorer la comptine qu'on lui avait apprise dans sa jeunesse :

Molinièr pèse lou blat :
D'un sestièr fa une emina
D'una emina un punhièiron.
Lou molinièr rauba tot :
Vol lo comol,
D'une punhièiron fa un juntat
Lou molinièr a tot raubat!
Molinièr, farinièr
Trauca lou sac
Ditz qu'es lou rat!

Le meunier pèse le blé :
D'un sétier [8] il fait une hémine [9]
D'une hémine, une poignée [10]
Le meunier dérobe tout :
Il en veut davantage,
D'une poignée il fait une jointée [11]
Le meunier a tout dérobé!

Meunier, farinier
Tu troues le sac
Et tu dis que c'est le rat!

"Je vais encore me faire voler du grain par ce gredin de meunier; comme pourrais-je faire pour qu'il ne m'escroque pas trop, l'animal?".

Et Albin PÉROTTE de se creuser la tête, tout en marchant, pour trouver un stratagème pour écharper à ce vol.

Ce n'est qu'en arrivant à sa bergerie qu'il croit avoir trouvé une solution.

Au jour convenu avec le meunier, Albin PÉROTTE descend au moulin ses trois sacs de grains, chargés sur son mulet.

C'est là le résultat de sa moisson puis du battage des épis sur l'aire, travaux effectués les jours précédents.

Le soir même, le meunier lui rendant son grain transformé en belle farine bien odorante, lui dit :

"Voici ta farine, Albin. Comme d'habitude j'en ai gardé la *punhièira* mais pas plus, quoi qu'on raconte sur notre honnêteté, à nous pauvres meuniers".

"Tu as fait comme c'était convenu, et cela est fort bien" réplique Albin PÉROTTE qui charge ses sacs sur son mulet.

Le meunier sur le pas de sa porte, le regardant s'éloigner, se met alors à rire en se disant :

"*Va donc, polit colhon* [12]! Je t'ai encore eu comme d'habitude car la *punhièira*, je te l'ai prise très largement"

Mais Albin PÉROTTE de son côté rit tout autant en pensant :

"Va donc, *polit colhon* ! Tu ne m'as pas eu cette fois-ci car le surplus de *punhièira* que tu crois m'avoir pris, ne m'appartenait pas; il est bien à toi et c'est toi-même qui t'es volé en croyant me rouler!".

Au repas du soir, Albin PÉROTTE rit encore du bon tour joué.

Comme Angélique, sa femme, lui demande la raison de cette hilarité, Albin lui raconte le fait : sachant que le meunier allait le voler et sachant aussi que celui-ci serait occupé toutes ces nuits par son travail, il est allé tranquillement se servir dans le champ de blé du meunier l'autre soir quand il faisait un beau

©Groupe de Recherches et d'Etudes du Clermontais (G.R.E.C.) : https://etudesheraultaises.fr (Tous droits réservés)

clair de lune. Albin lui a ainsi subtilisé quelques épis compensant le prélèvement illicite que l'autre lui ferait en plus de la *punhièira* légale. Ces épis (oh, juste la quantité qu'il fallait, mais pas plus!), il les a joints à sa récolte et a fait moudre le tout.

"Ainsi il m'a volé du blé qui, en fait, était à lui. Nous sommes donc quittes maintenant" dit Albin PÉROTTE.

Mais Angélique n'est pas du même avis :

"Ce que tu as fait, Albin, c'est proprement du vol car tu n'avais pas à te faire justice toi-même!"

Mais Albin lui répond :

"Et pourquoi me serais-je laissé faire ? Le vol de l'un annule celui de l'autre. Tu sais bien ce que l'on dit chez nous :

Voulur que n'en raubato un autre a cent ans de perdoun.

(Voleur qui en vole un autre a cent ans de pardon).

Et encore, qu'il soit heureux, le meunier, car c'est moi qui ai ramassé et battu la part de blé qu'il s'est lui-même volée : il l'a donc eue gratuitement avec ma sueur !"

Têtu comme elle connaît son mari et sachant qu'il ne démordra pas de sa position, Angélique refuse de discuter plus avant, laissant Albin baigner dans la satisfaction de ne s'être pas laissé avoir.

Elle conclut, mais dans son for intérieur, par "*As bèl sibla, quand l'ase vol pas beure...*" C'est-dire "Tu as beau siffler, quand l'âne ne veut pas boire...".

Mais à sa prière du soir, Angélique ajoutera trois Pater pour le salut de l'âme de son homme.

Claude PARADO

Note

1 - hameau
2 - colline
3 - petits fromages de lait de chèvres, ronds, souvent mis à sécher dans des feuilles de thym
4 - au moulin à blé
5 - meules
6 - "celui qui est au moulin engrange"
7 - "Tu peux changer de meunier, tu ne changeras pas de voleur"
8 - mesure variant selon les endroits et la matière à mesurer
9 - ou émine ou mine : mesure plus petite que le sétier variant selon les endroits
10 - noter la diminution (excessive) de la façon de mesurer du meunier
11 - mesure contenue dans le creux formé par les deux mains jointes. À l'inverse le meunier augmente valeur de la mesure de blé qu'il va prélever pour sa punhièira
12 - joli couillon

©Groupe de Recherches et d'Etudes du Clermontais (G.R.E.C.) : https://etudesheraultaises.fr (Tous droits réservés)